



« Pour l'effectivité de la R2250 »

FICHE D'ADHÉSION D'UNE ORGANISATION AU COLLECTIF 2250

- À remplir par l'organisation souhaitant devenir membre du Collectif 2250
- À transmettre au Secrétariat Exécutif du niveau concerné, accompagnée des pièces justificatives.

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA STRUCTURE

Nom de l'organisation :

Sigle (le cas échéant) :

Date de création :

Statut légal : ASBL Organisation communautaire Mouvement informel structuré Autre :

Numéro d'enregistrement légal (si applicable) :

Province / Territoire / Commune / Ville d'implantation principale :

Adresse physique :

Adresse électronique :

Téléphone / WhatsApp :

Site internet / Réseaux sociaux (facultatif) :

II. REPRÉSENTANT·E DE L'ORGANISATION

Nom et prénom du Représentant Légal :

Fonction au sein de l'organisation :

Contact (e-mail et téléphone) :



« Pour l'effectivité de la R2250 »

III. DOMAINES D'INTERVENTION PRINCIPAUX

Cochez un ou plusieurs domaines dans lesquels votre organisation est active :

Paix et sécurité

Démocratie et gouvernance

Droits humains et inclusion sociale

Éducation et formation

Entrepreneuriat et emploi des jeunes

Justice et lutte contre l'impunité

Environnement, Ressources Naturelles et justice climatique

Santé et bien-être

Santé sexuelle et reproductive

Leadership, Coaching et Mentorat

Protection de l'enfance et des jeunes vulnérables

Engagement Humanitaire et Réponse aux Crises

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Médias et lutte contre la désinformation

Culture, arts et patrimoine

Sport et développement des jeunes

Mobilité et migration

Sécurité et prévention de la délinquance juvénile

Accès à l'eau et assainissement

Agriculture et sécurité alimentaire



« Pour l'effectivité de la R2250 »

- Tourisme durable et écotourisme
- Innovation et recherche
- Coopération internationale et engagement global des jeunes
- Autres (à préciser) :

IV. DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Lettre de motivation adressée au Secrétariat Exécutif
- Statuts ou acte constitutif de l'organisation
- Rapport d'activités récent (12 derniers mois ou rapport fondateur)
- Procès-verbal de création (ou autre pièce équivalente)
- Fiche de contact complète
- Preuve d'existence légale ou communautaire
- Logo de l'organisation (format PNG/JPG)

V. ENGAGEMENT ÉTHIQUE DE L'ORGANISATION

Nous, soussignés, représentant l'organisation ci-dessus, déclarons :

- Adhérer sans réserve aux valeurs, objectifs et principes du Collectif 2250, tels que définis dans la Charte, le Règlement Intérieur et tous les textes régissant le Collectif 2250;
- Nous engager à participer activement aux actions du Collectif, à respecter ses décisions collectives et à contribuer à sa mission ;
- Accepter de faire partie d'une composante thématique en lien avec notre domaine d'expertise ;
- Reconnaître que toute fausse déclaration ou manquement grave peut entraîner la suspension ou l'exclusion du Collectif 2250.

Nom et signature du Représentant Légal :

Fait à : Date :



« Pour l'effectivité de la R2250 »

VI. RÉSERVÉ AU COLLECTIF 2250

Réception par le Secrétariat Exécutif :

Date : Nom du réceptionnaire : Signature :

Avis du Parlement 2250 :

[] Favorable [] Défavorable

Motifs (si défavorable) :

Enregistrement officiel :

[] Accepté comme Membre Actif [] Accepté comme Observateur

Numéro d'identification : Date d'enregistrement :

Sceau de l'organisation	Signature du Représentant légal
-------------------------	---------------------------------